

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Budget du Québec et agriculture
Des mesures intéressantes mais insuffisantes selon Nature Québec et Équiterre

Québec, le 1^{er} avril 2010 – Nature Québec et Équiterre accueillent positivement la création du Fonds d'investissement pour la relève agricole, de 75 millions de dollars sur 15 ans, annoncé dans le cadre du budget provincial. Dans un contexte où de moins en moins de jeunes réussissent à s'établir en agriculture, cette mesure démontre une préoccupation de la part du gouvernement pour l'avenir de l'agriculture québécoise.

Toutefois, 5 millions de dollars par année constitue une somme insuffisante considérant l'ampleur des besoins. L'efficacité de cette mesure dépendra également des modalités de fonctionnement du fonds qui devront assurer un soutien et un transfert de connaissances importants auprès de la relève. Nature Québec et Équiterre souhaitent également que cette mesure permette à la relève d'adopter des pratiques agricoles durables, tant du point de vue économique qu'environnemental.

« À l'heure où le gouvernement s'apprête à déposer une nouvelle politique agricole donnant suite à la commission Pronovost, ce fonds devra de plus être accompagné de mesures facilitant l'acquisition des terres et des immobilisations nécessaires à l'activité agricole. Celles-ci requièrent actuellement des investissements considérables que peu de jeunes agriculteurs sont en mesure d'assumer », explique Nadine Bachand, chargée de projet en agriculture d'Équiterre. À noter que la valeur moyenne des terres agricoles a plus que triplé entre 1990 et 2008, passant de 1 620 \$ à 5 710 \$ l'hectare.

De plus, Nature Québec et Équiterre croient qu'il est urgent de permettre à la relève d'accéder aux quotas pour les productions sous gestion de l'offre. En effet, la hausse du prix des quotas constitue un frein majeur pour ces productions. Par exemple, une ferme laitière de taille moyenne possède une valeur marchande d'environ 2,5 millions \$, dont près de 1,5 million pour l'acquisition du quota.

Pour Christine Gingras, chargée de projet Agriculture de Nature Québec, « Si la protection du territoire agricole est importante, il est aussi crucial que le gouvernement prenne des mesures afin de modifier la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* afin de permettre le démarrage d'entreprises agricoles utilisant de plus petites superficies ».

Au chapitre de la réforme du financement à l'agriculture, Nature Québec et Équiterre se réjouissent des nouvelles couvertures dont bénéficieront les secteurs qui n'étaient pas couverts auparavant, notamment le secteur maraîcher, assurant ainsi plus d'équité quant aux aides consenties.

« On demande au gouvernement d'assujettir toute forme de soutien à l'agriculture au principe d'éco-conditionnalité, et ce, en allant au-delà du seul respect des normes environnementales en vigueur, c'est-à-dire que tout soutien doit devenir conditionnel à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales », de poursuivre Christine Gingras.

« Il faudrait que le gouvernement aille au-delà de l'aide aux projets pilotes en multifonctionnalité de l'agriculture mentionnés dans le budget 2010-2011, et qu'il s'engage à mettre en place un programme de contrats d'agriculture multifonctionnelle, tel que recommandé par le rapport St-Pierre », explique Nadine Bachand. Ces contrats pourraient prendre la forme de paiements annuels fixes destinés à de petites entreprises agricoles afin de reconnaître leur contribution à l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux tels que la protection d'habitats naturels, la préservation des sols et des cours d'eau, les projets de diversification, la production biologique certifiée, etc., ce qui rendrait plus concret et efficace le concept de multifonctionnalité de l'agriculture.

- 30 -

Source :
Eveline Trudel-Fugère, Équiterre : 514-605-2000
etfugere@equiterre.org

Mylène Bergeron, Nature Québec : 418-931-1131
mylenebergeron@naturequebec.org